

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW 41
Plus services aux hebdomadaires

UNE IMPORTANTE ÉTAPE FRANCHIE POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS ABORDABLES À CHELSEA

Chelsea, le 21 juin 2018. – La ministre de la Justice, ministre responsable de la région de l’Outaouais et députée de Gatineau, M^{me} Stéphanie Vallée, annonce, au nom de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l’Habitation, M^{me} Lise Thériault, qu’une importante étape vient d’être franchie en vue de la réalisation d’un projet d’habitation de 12 logements abordables à Chelsea.

Ce dernier, mené par la Corporation d’habitation de Chelsea, a en effet obtenu l’engagement conditionnel de la Société d’habitation du Québec (SHQ). Les logements seront offerts à des personnes âgées en légère perte d’autonomie par l’entremise du programme AccèsLogis Québec de la SHQ.

Lorsque tous les critères du programme AccèsLogis Québec auront été satisfaits, la SHQ donnera son engagement définitif et accordera une aide financière de plus de 826 000 \$ pour la construction des 12 logements.

Citations :

« Cette étape fort importante qui vient d’être franchie permettra à la Corporation d’habitation de Chelsea de poursuivre son excellent travail en vue de la construction de cet immeuble. Je félicite tous les partenaires qui soutiennent la Corporation. Notre gouvernement est fier de faire partie de ces collaborateurs. »

Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l’Outaouais

« Ce projet d’habitation destiné aux personnes âgées en légère perte d’autonomie vient répondre à un besoin important qui avait été ciblé à Chelsea. Le logement abordable procure bien plus qu’un simple toit : il améliore la qualité de vie de ses occupants et favorise le bien-être de toute la communauté. »

Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l’Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière

« C’est une excellente nouvelle pour les résidents de la municipalité de Chelsea. Le bien-être de nos aînés est, pour le conseil municipal, très important. Je suis heureuse que le gouvernement du Québec collabore avec la Corporation d’habitation de Chelsea et la Municipalité de Chelsea à la réalisation de ce projet. Cela assurera un environnement

plus sécuritaire à nos aînés en plus de leur permettre de rester au sein de la communauté et près des leurs. »

Caryl Green, mairesse de Chelsea

Faits saillants :

- Au total, la réalisation de ce projet nécessitera un investissement de plus de 3,1 M\$.
- La Municipalité de Chelsea s'est engagée à soutenir ce projet à hauteur de plus de 1 M\$.
- Les locataires de 6 des 12 logements de l'immeuble pourraient bénéficier du programme Supplément au loyer de la SHQ, ce qui leur permettrait de déboursier seulement 25 % de leur revenu pour se loger. Cette aide additionnelle prévue de plus de 103 000 \$, répartie sur cinq ans, serait assumée à 90 % par la SHQ et à 10 % par la Municipalité de Chelsea.
- Ce projet est également admissible à une subvention de 26 100 \$ de Transition énergétique Québec afin que le bâtiment réponde aux normes de certification Novoclimat.
- La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) y injecte pour sa part 10 000 \$.

À propos de la Société d'habitation du Québec

La SHQ a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec. Elle offre des logements à loyer modique et abordables aux ménages dans le besoin et propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction, la rénovation, l'adaptation de domicile et l'accession à la propriété. En tant que chef de file en habitation, la SHQ favorise l'établissement de partenariats avec les collectivités, la concertation entre les acteurs du milieu et l'innovation. Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le www.habitation.gouv.qc.ca.



SocietehabitationQuebec



HabitationSHQ

-30-

Sources :

Clémence Beaulieu Gendron
Attachée de presse
Ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière
418 691-2030

Isabelle Marier St-Onge
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Justice et procureure générale du Québec
418 643-4210

Information :

Sylvain Fournier
Communications
Société d'habitation du Québec
418 643-4035, poste 1113
sylvain.fournier@shq.gouv.qc.ca